



# BRO LANÉHEN

JUILLET 2019 – BULLETIN MUNICIPAL N° 85

## SOMMAIRE :

- **Espace Le Mestre : histoire et projet.**
- **Activités pédagogiques à l'école.**



# LE MOT DU MAIRE

Ce début d'année a été marqué par les nombreuses manifestations des gilets jaunes qui ont mis en exergue une fracture sociale et morale qui marquera durablement notre pays.

La recherche d'un médecin se poursuit en partenariat avec la commune de Querrien. Pour l'instant le projet d'une maison médicale est mis en suspens. Dès lors qu'un médecin s'installera sur la commune, le projet sera poursuivi. En effet, sans médecin il est peu opportun de solliciter des subventions. Le rez-de-chaussée de la maison Perrot sera rénové pour accueillir provisoirement le futur médecin.

Les investissements s'inscrivent dans une politique de développement de la commune, et le projet du «lotissement des Châtaigniers» répond à cette exigence. Le lotissement comprend cinq lots, entre 386m<sup>2</sup> et 666m<sup>2</sup>. Les travaux débutent en septembre et se terminent en novembre.

Le budget 2019 de la commune a ainsi, une nouvelle fois, été bâti sans augmentation du taux des impôts locaux.

Roi Morvan Communauté a lancé l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET). Celui-ci a pour objectif d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Le COB possède des ressources en bois importantes, aussi bien bocagères que forestières. A travers son PLUi, et dans la dynamique du PCAET, Roi Morvan Communauté entend favoriser la mise en place de projets de développement durable qui réduisent l'effet de serre, (reboisement, production d'énergie renouvelable,...) tout en générant des bénéfices socio-économiques et environnementaux pour les habitants. Agir sur l'impact climatique des activités de son territoire, c'est se positionner sur le futur modèle de croissance économique.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est au stade du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le PADD introduit une démarche de projet en s'appuyant sur les enjeux et besoins identifiés dans le diagnostic du territoire. Il définit des orientations adaptées au contexte local en s'inspirant des principes qui fixent le cadre général pour les collectivités. Il expose les intentions et les projets d'aménagement du territoire communal pour les années à venir.

La compétence assainissement devient une compétence obligatoire des intercommunalités avec la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République de 2015. Le transfert obligatoire est prévu au 1/01/2020 selon la



règlementation, mais une dérogation en vue de prolonger l'échéance jusqu'en 2026 était possible: chose faite pour Roi Morvan Communauté.

Un projet de travaux de sécurisation sur la Départementale 782 a été présenté par le Conseil Départemental. Les carrefours concernés sont: Toulbren, Vetveur, Kerizac et Bourgeal. La réalisation des aménagements doit s'étendre entre 2019 et 2020.

En ce qui concerne le contournement du Faouët, le projet se poursuit. La finalisation du dossier est prévue pour fin 2019.

Le projet de rénovation de la chapelle de la Trinité suit son cours. Vous trouverez ci-après le détail de son financement.

Nous, élus locaux, œuvrons quotidiennement au plus près de vous pour enrichir notre commune, la développer, l'embellir, y améliorer le cadre de vie, faire en sorte que vous vous sentiez bien à travers les structures et les services que nous vous proposons.

Merci à toutes les personnes qui travaillent à mes côtés au quotidien pour faire de la commune un lieu vivant et dynamique. Un merci particulier à la commission Information en charge de ce bulletin. Ce traditionnel bulletin biannuel est incontournable dans la vie locale. Il est attendu par beaucoup d'entre vous. Véritable lien entre la municipalité et les administrés, il retrace les différentes réalisations, la vie de la commune à travers son école, ses cérémonies, l'état civil... et il laisse une large place aux nombreuses associations qui reflètent son dynamisme par les multiples actions engagées.

Il est venu le temps de vous souhaiter à tous un superbe été, de beaux moments en famille et de belles vacances.

**Marie-José CARLAC**  
Maire de Lanvégen

**BM N°85** - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvégen - Site: [www.lanvenegen.fr](http://www.lanvenegen.fr)

Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication: Annie LE GOFF, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Gea MEESTERBERENDS. Impression: Imprim'Graphik à Quimperlé.

Photo de couverture: paysage à Ninèze.

## Hommage

A Dominique PAGNY qui nous a quitté le 29 janvier 2019 à l'âge de 55 ans.

Originaire de Barou-en-Auge dans le Calvados, il avait intégré les services techniques en juillet 2006.

Nous gardons le souvenir d'un homme gentil, discret, bien inséré dans son équipe de travail, aimant particulièrement s'occuper des espaces verts et du fleurissement.

Nous renouvelons notre totale sympathie à ses deux enfants, à ses parents et à toute sa famille.



## Chapelle de la Trinité

M. Masson de la Délégation Régionale des Affaires Culturelles, en visite sur le site de la Trinité en 2017 à la demande de l'association « Les amis de la chapelle », a accordé son aval pour la restauration de la chapelle: charpente et toiture dans un premier temps.

L'arrêté de la DRAC nous est parvenu le mois dernier octroyant une subvention de 30%. Nous attendons désormais l'octroi des subventions de la région et du département, à hauteur de 25% chacune. La Sauvegarde de l'Art Français accorde également une aide de 13000€.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit:

Montant du projet	237 888,06 € HT
État (DRAC)	71 366,42 €
Région	59 472,01 €
Département	59 472,01 €
Sauvegarde de l'Art Français	13 000,00 €
Reste à charge	34 577,62 €

Le reste à charge de 34 577,62 € sera financé en totalité par l'association.



## ÉTAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019

### Sont nés:

Lyhanna DEQUISNE	16 décembre
Lucas TANGUY	11 février
Léo GILI	17 février
Manon JOUVENCEL	24 février
Emmie BOULIS	17 mars
Ninon FOURNIER	12 avril
Mathieu CRENN	14 mai
NB: 3 naissances non mentionnées	

### Se sont unis :

Modez LE COZ et Bahia FAIZ - Manoir de Lescréant	29 juin
--	---------

### Nous ont quittés :

Dominique PAGNY - 1, rue de la Fontaine - 55 ans	29 janvier
Louis TROUBOUL - Kernégont - 83 ans	21 février
Lucie ROPERS - rue Marcel le Strat - 94 ans	5 mars
Serge DELSAUX - 5, Quilloten - 82 ans	6 juin

## Collecte sélective :

Une expérimentation de collecte de proximité.

Dans les mois à venir, Roi Morvan Communauté va expérimenter une modification de la collecte sélective sur deux communes tests, dont Lanvénegen.

Accompagner l'évolution des consignes de tri et faciliter la collecte pour tous.

Depuis un an, les consignes de tri des emballages ménagers ont changé et désormais tous les emballages plastiques se trient. Les tonnages ont progressé et les paniers de tri où sont déposés les sacs jaunes ne suffisent plus.

En conséquence, une expérimentation d'adaptation de la collecte va se dérouler pendant un an dans les communes du Faouët et Lanvénegen. Ces deux communes correspondent à une tournée de collecte.

### **Des changements pour faciliter la collecte et contribuer à la prévention des déchets :**

Pour accompagner les efforts des trieurs, le service va installer des bacs à la place des paniers de tri actuels. Ces bacs seront plus nombreux et répartis sur tout le circuit. Ils seront faciles à identifier grâce à leur couvercle

jaune. Les consignes de tri seront affichées sur le bac afin d'éviter les erreurs et le mélange entre ordures ménagères et collecte sélective, ce qui est souvent constaté actuellement.

L'objectif est également d'améliorer la propreté des points de collecte en évitant les dépôts au sol, la fouille et les envois. Lors de l'expérimentation, plusieurs modèles de bacs pourraient être testés.

Afin de contribuer à la réduction des déchets, les sacs jetables mis à disposition dans les mairies seront remplacés par des sacs-cabas réutilisables et lavables : plus de sacs jaunes jetés mais les emballages contenus dans le sac-cabas vidés dans le bac.

### **Ce qui ne changera pas :**

Les consignes de tri des emballages ne changent pas, seuls les contenants évoluent.

Les bacs de tri sélectif restent accessibles en permanence sur la voie publique et seront à côté d'un bac à ordures ménagères pour ne pas multiplier les déplacements.

## Contribution au grand débat national

Une réunion locale a été organisée le 13 mars à l'initiative de la municipalité pour que chaque citoyen intéressé puisse apporter sa contribution au débat sur les quatre thèmes définis par le Président de la République : transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics qui ont été développés tour à tour.

Une vingtaine de personnes ont répondu favorablement à l'invitation lancée par voie de presse.

Sur le thème de la transition écologique, les échanges ont porté sur la gravité de la situation qui appelle une réaction urgente et sur le rôle moteur que la France doit jouer pour entraîner les autres pays européens.

Autre interrogation sur le financement de cette nécessaire transition par le biais d'une banque européenne dédiée. Les citoyens doivent aussi réorienter leur épargne dans ce sens. Une lutte accrue contre la fraude fiscale est souhaitée afin de financer la transition énergétique.

Autre piste : le développement d'un mode de locomotion moins polluant et des transports en commun dans les territoires ruraux.

Sur le thème de la fiscalité et des dépenses publiques, la demande d'un service public de proximité est forte. La

dématérialisation généralisée appelle un accompagnement des personnes plus fragiles.

L'impôt doit être plus juste avec un rééquilibrage entre la TVA et un impôt sur le revenu qui serait fusionné avec les contributions sociales.

Les pouvoirs publics doivent se mobiliser sur l'harmonisation de la fiscalité des entreprises au niveau européen et se donner des moyens de lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux.

Sur le thème de la démocratie et de la citoyenneté, les participants préconisent la reconnaissance du vote blanc comme mode d'expression et l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin. Ils dénoncent une crise de la représentativité et attendent par ailleurs davantage de dialogue social.

Sur l'organisation de l'État et des services publics, trois questions dominent les échanges : la réduction des effectifs des services en charge de la sécurité alimentaire, la gestion de l'hôpital et les déserts médicaux.

L'ensemble de ces réflexions a été transmis de manière exhaustive à la Préfecture au titre de la contribution au grand débat national.

## Projet de lotissement des chataigniers

La commune a obtenu le permis d'aménager de ce lotissement divisé en cinq lots de terrain à bâtir viabilisés dont la superficie est comprise entre 386 et 666 m<sup>2</sup>.

Ce lotissement sera réalisé sur le terrain qui se situe à l'entrée du bourg en venant du Faouët en face de l'Espace Le Mestre.

La partie haute du terrain sera une zone d'habitation (lotissement), le surplus du terrain en partie basse, en bordure de la voie départementale (rue Jean Cadic) est destiné à l'implantation future de la maison de santé et de deux logements sociaux.

Les travaux d'aménagement du lotissement débuteront en septembre. Les terrains seront vendus au prix unitaire de 23,50 € hors TVA le m<sup>2</sup>.

Toute personne intéressée peut d'ores et déjà se manifester en mairie.



## Compte administratif 2018 du budget principal de la commune

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT:</b>	<b>Excédent de 194920,16 €</b>
<b>RECETTES</b>	881 681,23 €
Dotations et participations	249 499,43 €
Impôts et taxes	498 688,21 €
Produits des services et de gestion (cantine, location de salle...)	71 078,86 €
Produits exceptionnels (remboursements divers, ...)	62 414,73 €
<b>DÉPENSES</b>	686 761,07 €
Charges générales, dépenses courantes	302 175,48 €
Charges de personnel	365 159,92 €
Charges financières (intérêts emprunts)	19 425,67 €
Dette par habitant	516,00 €

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT:</b>	<b>Déficit de 23271,37 €</b>
<b>RECETTES</b>	228 302,91 €
Subventions et dotations	218 283,38 €
Amortissement	10 019,52 €
<b>DÉPENSES</b>	251 574,28 €
Travaux de voirie	46 629,13 €
Acquisition maison Perrot	24 462,67 €
Maîtrises d'œuvres projets (salle municipale, Espace Le Mestre, Maison de santé et logements)	40 775,51 €
Remboursement du capital des emprunts	82 575,78 €
Investissements matériels et mobiliers	55 482,05 €
Amortissement	1 649,14 €

## Aménagement foncier

Les études et la planification du calendrier pour le dernier semestre se resserrent au regard des derniers ajustements et du retard pris par le cabinet de géomètre AXIS CONSEILS.

L'étude d'impact des travaux connexes réalisée par Emmanuelle BESREST doit être rendue pour la mi-septembre et présentée aux membres de la commission d'Aménagement foncier.

Le travail consiste à vérifier l'impact du nouveau parcellaire et des travaux connexes proposés par les agriculteurs et la collectivité « chemins agricoles et de randonnées, arasement de talus et plantations ». Étudier aussi la cohérence des mesures compensatoires et faire des propositions de modification sur les projets si nécessaire. Cette étude reprend les suggestions et prescriptions environnementales de la pré-étude, qui ont été fixées par le Conseil Départemental dans un contrat d'objectifs sur l'eau, les paysages, l'érosion, les zones humides, la biodiversité, le bocage, le vent, ... pour un aménagement foncier durable.

Une estimation financière doit être réalisée sur le montant des travaux connexes, et approuvée par la Commission d'Aménagement Foncier (CAF) et le conseil municipal, qui ultérieurement auront à définir des priorités dans les travaux et leur financement dans un plan pluriannuel.

À l'issue de ces différentes étapes, la CAF devrait être en mesure d'approuver les projets définitifs pour début octobre, avant transmission du dossier à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, qui aura deux mois pour se prononcer, et dont l'avis est légalement requis pour la soumission à enquête publique du dossier. Il faudra également, avant cette procédure d'enquête, transmettre le dossier aux services de l'État dans le département, à qui il appartiendra au final d'autoriser la publication de l'aménagement foncier et la réalisation des travaux connexes.

Par ailleurs, le bornage du nouveau parcellaire devra être achevé avant l'ouverture de l'enquête, pour renseigner au maximum les propriétaires sur les échanges proposés et les nouvelles limites.

Ce bornage sera naturellement revu si des demandes de modifications pertinentes sont déposées pendant l'enquête.

Dans ces conditions nous pensons que le projet devrait être clos pour l'enquête publique début décembre, sous réserve de contraintes réglementaires indépendantes de notre volonté.

L'aménagement d'un territoire est au cœur des débats de la société civile qui regroupe chacun de nous, et un nombre considérable d'instances politiques, organismes ou structures de tous genres avec la légitimité que l'on peut leur accorder. L'agriculture est au centre et en prise permanente dans les débats sur l'alimentation, les gaz à effet de serre, la biodiversité, l'eau, les paysages, l'air, l'agro écologie. Roi Morvan Communauté a élaboré son Plan climat air énergie territorial en 2019 et doit finaliser en 2020 son plan local d'urbanisme intercommunal avec des prescriptions et recommandations très précises inscrites dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durables. Ce document de planification élaboré par les élus conforte l'agriculture dans son rôle économique, social, touristique, afin de lui permettre son développement et sa diversité. Il précise aussi et valorise le patrimoine paysagé, agricole, naturel et bâti qui sont des atouts majeurs du cadre de vie de notre territoire. Notre commune s'inscrit naturellement par l'implication des élus dans ces orientations communautaires, et retrouve la complémentarité de l'aménagement foncier dans ces orientations. Cette parenthèse doit nous sensibiliser et permettre de retenir l'importance de ces enjeux. L'équilibre de ces orientations structurantes représente un atout dans notre réflexion pour notre projet collectif, professionnel et individuel.



## L'université du temps libre

L'Université du Temps Libre (UTL) des 3 rivières est une association à vocation culturelle créée en 1996 qui regroupe 312 adhérents sur un territoire allant du pays de Quimperlé aux pays de Guéméné et Faouët.

C'est une association ouverte à toutes et tous, sans critère d'âge, ni de milieu professionnel, ni de niveau d'études.

L'UTL se donne pour objectif de partager les expériences et les savoirs dans un esprit convivial.

Pour cela l'UTL propose différentes activités :

Les conférences sur des sujets variés : histoire, environnement, littérature, sciences et technologies, géopolitique, santé, économie, etc.

Les sorties pour découvrir sur une journée le patrimoine de la région (religieux, industriel, jardins, musées).

Les voyages organisés par l'UTL en France, à l'étranger pour élargir notre connaissance du monde.

Les spectacles pour profiter au meilleur prix des programmes du « Quartz » de Brest ou du grand théâtre de Lorient.

Les ateliers : histoire de la Bretagne, histoire de l'art, histoire du cinéma (en partenariat avec le cinéma Ellé au Faouët).

Donc, si vous êtes curieux d'apprendre, de mieux connaître notre monde dans sa complexité, rejoignez l'UTL des 3 rivières. Vous y serez accueilli par une équipe engagée à répondre à vos attentes.

Contacts :

Président : Christian LE FLOC'H - Tél. 02 97 34 43 68.

Secrétariat : Jean HUIBAN - Tél. 02 97 23 00 41.



## Entretien des chemins

Avant le lancement de la saison des randonnées de l'été, les bénévoles se sont retrouvés pour le débroussaillage des chemins qui a lieu traditionnellement le lundi de Pentecôte. La matinée de travaux s'est achevée par le repas offert par la municipalité à l'Espace Le Mestre. Grand merci aux participants.

## Une nouvelle activité à LANVÉNÉGEN

Installée en qualité de thérapeute Corps et Esprit au Faouët depuis octobre 2017 et désormais à LANVÉNÉGEN, Nolwenn THOMAS nous présente son activité :

« J'interviens auprès des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des adultes pour des raisons et demandes différentes :

- libérer des blocages,
- dépasser des moments délicats ou douloureux,
- apaiser le stress,
- se soulager d'une douleur ou d'un blocage physique,
- se détacher des émotions parfois anciennes,
- apprendre à se faire confiance, retrouver l'estime de soi...

J'utilise les techniques psycho-énergétiques (Access Bars, EFT, Do In) issues de la médecine traditionnelle chinoise pour deux d'entre elles mais aussi des exercices de pleine conscience, de respiration, méditation, de l'écriture, du dessin, des jeux éducatifs (les enfants sont partis prenants de leur évolution, en agissant sur leurs tracas et soucis)



Chaque personne que je reçois peut trouver à se relaxer, se libérer, aller mieux, s'épanouir...

Ces 22 mois d'activité me font constater que la population est en demande de bien-être...

Je consulte du lundi au vendredi, avec des possibilités le samedi».

Contact :

Nolwenn THOMAS

1, Lijou - 56320 LANVÉNÉGEN

06 72 85 64 45

<https://www.facebook.com/ledebutdelasuite/>

## François LE MESTRE: histoire d'un entrepreneur



François LE MESTRE est né le 6 avril 1914 au village de Saint-Fiacre au Faouët, sa mère était native de Douar Rouz en Lanvénegen. Orphelin à 14 ans, il rejoint le foyer de sa sœur aînée, son beau-frère, camionneur lui apprend à conduire.

Il devient chauffeur-livreur chez LE DREFF, marchand de vin au Faouët.

En 1937, il épouse Anne TROADEC qui est institutrice. Leur fille Marie-France naît en 1939.

Pour François, 1939, c'est aussi le temps des épreuves et de la guerre. Prisonnier en Allemagne, il s'évade en 1942 et rejoint la zone libre.

En 1945-1946, la famille s'installe à Lanvénegen où Anne LE MESTRE enseigne à l'école des garçons. Elle occupe un logement au 1<sup>er</sup> étage de l'actuel n°10 de la rue Jean Cadic.

François LE MESTRE crée son entreprise en faisant l'acquisition d'une première ligne de transport en commun et d'un car. Il construit son garage situé entre l'école des garçons et la maison Guillou.

Dans les années 1950, il acquiert peu à peu d'autres lignes et assure quotidiennement un service entre le Faouët et Quimperlé par Lanvénegen, Querrien, Locunolé et Tréméven et un service ouvrier vers Lorient.

Les «Cars Le Mestre» desservent également Lorient un ou deux fois par semaine, Quimper le jeudi, les foires du Faouët et de Quimperlé;

L'été, c'est le service des plages à destination du Pouldu et de Kerfany.

L'entreprise assure aussi des services exceptionnels: excursions des associations, sorties scolaires, fêtes locales (Toulfoën, les Filets Bleus, Saint-Anne d'Auray...),

déplacements de la Garde de l'Ellé, transport des saisonniers vers la sucrerie de Bray-sur-Seine... et plus tard des voyages plus lointains y compris à l'étranger.

Bientôt, l'entreprise avec ses chauffeurs et mécaniciens au nombre desquels on peut citer, Eugène et Yvon NAGARD, Lucien PÉRON se trouve un peu à l'étroit dans son petit garage du centre-bourg.

En 1964, François LE MESTRE fait l'acquisition d'un grand terrain à l'entrée du bourg sur la route du Faouët pour y construire sa maison et un vaste entrepôt pour y accueillir son activité de transport de voyageurs.

En 1981, vient le temps de la retraite pour le fondateur des «Cars Le Mestre», l'entreprise est reprise par deux salariés: René CHRISTIEN et Rémy POULICHET et quitte Lanvénegen pour Quimperlé.

François LE MESTRE s'était engagé dans la vie municipale comme adjoint au côté du maire Louis LE GUERN.

Il est décédé en 1999.

En septembre 2000, la commune fait l'acquisition du bâtiment moyennant le prix d'un franc. Il est expressément convenu que l'immeuble sera utilisé soit par la commune elle-même soit par des associations culturelles et de loisirs régies par la loi de 1901.

Le bâtiment prend le nom d'Espace Le Mestre en hommage à l'entrepreneur lanvénegeñois, amateur de boule bretonne.







## Espace Le Mestre: une nouvelle vie

Cette rétrospective retrace une époque révolue, immortalisée par les photos qui seront exposées dans la nouvelle salle après les travaux. L'Espace Le Mestre a aujourd'hui un usage symbolique dédié à l'association « la boule lanvé-négénoise » qui l'utilise et organise souvent des concours. Régulièrement, diverses associations (société de chasse, USL, Amis des Jardins, Equi Breizh...) y trouvent aussi un réel intérêt. Au même titre, la municipalité considère qu'après la rénovation, elle y trouvera une complémentarité avec la salle actuelle, en offrant un espace plus important (600 m<sup>2</sup>) permettant d'accueillir 300 à 500 personnes. Le chapiteau sera, de fait, moins utilisé, les bonnes volontés diminuant.

En effet, ce bâtiment des années 60 justifie une rénovation importante au regard des obligations réglementaires pour l'accueil du public en termes de sécurité (désamiantage, charpente vétuste, aspects extérieurs, sanitaires etc...). Déjà étudié en 2012 par le CAUE du Morbihan, un projet de réhabilitation n'avait pas abouti. A l'époque ce bâtiment était considéré comme vétuste et peu avenant. A terme, sans travaux, il serait condamné.

Par ailleurs, le site offre dans sa proximité des espaces champêtres, un bois et du potentiel de parking car les voitures ne pourront pas durablement rester stationnées le long de la départementale. Dans le cadre de l'aménagement foncier, nous avons prévu un chemin de liaison douce pour rejoindre la mairie et la salle municipale afin de permettre aux vététistes, marcheurs et cavaliers d'y accéder en toute sécurité.

Devant ce constat, les élus n'ont pas pu rester indifférents et ont engagé depuis 2017 une réflexion en vue de la réhabilitation du bâtiment en partenariat avec notamment les associations de boulistes et de chasseurs. Nous avons aussi sollicité Morbihan Énergies qui accompagne les collectivités intéressées pour y installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture afin de produire de l'électricité en revente ou autoconsommation.

Les travaux de cette rénovation comprennent le remplacement de la charpente en lamellé collé, la toiture en bac acier isolée prévue pour recevoir les panneaux photovoltaïques puissance 36kw, l'isolation des murs, le chauffage, les sanitaires et une cuisine réglementaire partiel-

lement équipée et surtout évolutive. Le sol sera maintenu en l'état pour permettre aux boulistes de poursuivre leur loisir, mais la pose d'un parquet amovible pourra se faire suivant les festivités.

Au début du projet, nous espérions remplacer uniquement la charpente et la toiture pour un investissement mesuré. Hélas! L'état des fondations et les normes ne nous laissent que peu de choix. Le travail réalisé par les bureaux d'études de MM. Kevin RAPHALEN et Thierry GUILLERM a permis d'aboutir à un projet qui répond aux normes de la réglementation thermique en vigueur pour cette catégorie d'équipement, afin de bénéficier d'un maximum de subventions. Le budget global s'élève à 602 000 € HT. Les subventions proviennent de l'État (DETR pour 211 500 €), du département du Morbihan (PST pour 182 000 €), auxquelles s'ajoute une aide accessibilité et handicap de 7 000 €, soit un reste à charge de 200 000 € pour la commune.

L'engagement financier peut paraître important mais il s'intègre bien dans l'équilibre du budget de la commune. En outre, les perspectives de développement de l'habitat des 20 prochaines années évoquées dans la mise en œuvre du PLUI montrent que notre commune a des atouts dans ce domaine.

Pour conclure, ce projet engagé par la municipalité en partenariat avec les associations présage une nouvelle vie pour l'Espace Le Mestre. Il répond surtout aux normes de sécurité, environnementales et de confort pour tous les usagers. Ce sera aussi un atout pour la dynamique culturelle, sportive et de loisirs du territoire, encourageant le bon vivre dans la communauté de communes où la ruralité ne doit pas entraver les pratiques de loisirs et de vivre ensemble. Les associations locales, pas seulement lanvé-négénoises, organismes de tous genres pourront ainsi disposer d'un équipement adapté et évolutif en vue de développer leur rayonnement au travers d'actions diverses à destination de tous.

Nous tenons particulièrement à remercier la famille Le Mestre qui nous a permis de réaliser ce dossier en présentant leur entreprise et histoire avec des photos d'époque.





## Amicale laïque : toujours dans l'action

Après le couscous à emporter qui a remporté un vif succès, l'amicale Laïque poursuit ses activités.

C'est autour d'un repas confectionné par notre chef cuisinier que petits et grands se sont retrouvés fin mars : quelques 200 personnes se sont régalingées.

La traditionnelle kermesse a clôturé ce semestre.



## Jeunes d'Autrefois : invitation au voyage

23 juin, 4 heures 45, départ matinal d'un groupe des Jeunes d'Autrefois pour une excursion de 8 jours au Pays Basque espagnol.

Le 5 juillet, sortie d'une journée sur le Golfe du Morbihan. Au programme : tourisme et cochon grillé.

En septembre, un voyage de 3 jours en Haute-Normandie est prévu. Puis les activités reprennent : goûter dansant, loto et repas.

## Fin de saison en pointillé pour l'USL

Malgré l'investissement des joueurs et leur présence régulière, le club de football n'a pas pu éviter la relégation en division 3.

Le président Patrick LE BAIL recherche de nouveaux joueurs et un entraîneur; il reste confiant pour la prochaine saison.

Comme les années passées, l'USL organise le repas du 13 juillet sur la place de l'église à l'occasion de la Fête Nationale puis les 27 et 28 juillet, sa fête à l'Espace Le Mestre.

## Chapelles en fêtes



Avec les beaux jours, s'ouvre la saison des pardons dans nos chapelles, temps privilégié pour la vie de notre patrimoine local.

Le 28 avril, les fidèles se sont rassemblés à la chapelle Saint-Georges, toujours superbe dans son écrin de verdure grâce aux bons soins de Max LE SCOUARNEC.

Le 16 juin, le rendez-vous était donné à la chapelle de la Trinité pour le pardon suivi des festivités organisées par l'association des Amis de la Chapelle (repas champêtre et animations) qui ont connu une belle affluence.

Prochains événements le 14 juillet à la chapelle Saint-Mélaine et le 28 juillet à la chapelle Saint-Urlo avant les journées du patrimoine des 21 et 22 septembre.



Une nouvelle association vient de s'implanter sur le territoire de Lanvéneq. L'ASSAUT DES BRANCKS est née à l'initiative d'un petit groupe de personnes réunies par l'envie commune de proposer des animations, des activités culturelles, festives, ludiques ou de toute autre nature pour tout public.

L'objectif de l'ADB est de participer, sans prétention et surtout avec plaisir et bonne humeur, à l'effort de tous ceux qui cherchent à rendre conviviale et agréable la vie à Lanvéneq.

Pour débiter cette première année d'activité nous avons réalisé un ensemble de 6 jeux en bois qui seront disponibles à la location contre une somme symbolique. Ces jeux "grand format" pourront être mis à disposition des associations de Lanvéneq lors de leurs événements ou des habitants de la commune ou des environs pour animer toutes leurs célébrations. Le Billard Hollandais, le jeu

## L'assaut des Brancks

du gruyère, le passe trappe, entre autres, ont été conçus pour divertir les enfants mais aussi les adultes.

En plus des courses d'enfants organisées tous les ans pour la fête patronale l'ADB propose cette année de remettre à l'honneur une course de caisse à savon avec deux circuits : l'un pour les conducteurs émérites et l'autre en direction des enfants. Seule contrainte, le circuit pour les enfants ayant une descente très légère, il faudra un pousseur.

Pour ceux qui ont l'envie de relever le défi, vous avez tout l'été pour fabriquer votre caisse à savon. Amusez-vous ! L'esthétique et l'originalité seront tout autant récompensées que la gagne et la performance.

Enfin, si vous souhaitez nous rejoindre et partager votre énergie tout au long de l'année avec nous ou si vous vous sentez juste le cœur de donner un coup de main de tant en tant sans pour autant vous engager pleinement... vous êtes les bienvenus!!!

Mail : adb56320@gmail.com

Facebook : assaut des Brancks

Téléphone : 06 15 70 91 20

Bienvenue chez les BRANCKS.

## Société de chasse

Le dimanche 2 juin 2019 à 10h les chasseurs se sont réunis à l'espace Le Mestre sur invitation de leur président Daniel JAMET pour participer à leur assemblée générale.

Le président a profité de ce moment pour dresser le bilan de la saison écoulée. Les 40 adhérents ont pris part aux 50 battues effectuées en cours de saison, lors de celles ci ont été prélevés 25 chevreuils, 1 biche et 3 sangliers soit l'essentiel du plan de chasse attribué à la société.

Puis les sociétaires présents ont votés pour le renouvellement du bureau, 3 nouveaux membres sont élus, les 6 sortants étant réélus.



Prochain temps fort pour le président JAMET, ces chasseurs et les amis de la chasse, la fête du 17 et 18 août à l'espace Le Meste avec au menu, le samedi après midi le tournoi de pétanque et le repas du dimanche midi.



## Fin de saison à la Gavotte

La saison de danses bretonnes s'est achevée le mardi 11 juin. La majorité des 52 adhérents étaient présents pour le pot de l'amitié suivi d'un repas convivial. Le 16 mars fut l'occasion de se divertir durant le fest-noz animé par le groupe C'hwibanez, Aiao, Robert LE DOUR et Philippe VOUADEC. La reprise des danses est programmée pour le 17 septembre, les débutants seront les bienvenus. Nos séances ont lieu tous les mardis de 20h30 à 22h30.

Contacts :

Josiane JAMBOU : Tél. 09 77 31 17 82

José JAMET : Tél. 02 97 34 41 84

## La Vieille école

L'année se termine pour les Ateliers de la Vieille École avec le point d'orgue, son exposition annuelle qui met en valeur les travaux des adhérents avec cette fois-ci un déjeuner sur l'herbe préparé par les crêpières de l'association et aussi une buvette installée dans l'enceinte de l'ancienne école St-Joseph.

L'année 2018-2019 a vu de nouveaux adhérents et un nouvel atelier, la couture. L'association continue bien-sûr l'année prochaine avec ses ateliers de tapisserie de sièges, patchwork, calligraphie, art floral, dessin enfant, relooking de meubles et d'objet, couture et modelage sculpture. Les cours d'écriture expression libre, animé par Denis RUIS, s'arrêtent faute de participant.

Les ateliers de quilling et fusing sont toujours en projet à condition que le nombre d'élèves soit suffisant.

Pour tous renseignements sur les activités que l'on propose, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone au 06 79 51 46 56 soit par mail ou courriel [lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr](mailto:lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr) soit via notre page Facebook que nous vous invitons à suivre.

En attendant, passez un très bel été.



## Comité de St-Mélaine

Chaque 1<sup>er</sup> mai, les bénévoles s'activent en ce jour férié pour entretenir le site de St-Mélaine.

Le travail ne manque pas, chacun trouve à faire: broussailles, ronces, pelouse ont subi un décoiffage en règle .

L'allée: elle aussi s'est refait une beauté, les plants se sont vu offrir un bâchage et des copeaux. Dommage que par «inadvertance certainement» des plants aient quitté le site!

Le Jeudi de l'ascension, le rejointoiment de la façade s'est fait tranquillement par une petite équipe sous la conduite experte du vice-président. Nous avons suivi ses conseils à la lettre et en 2 jours la chapelle s'est retrouvée toute pimpante.

Des bénévoles motivés, heureux d'être ensemble avec encore des projets mais ceux-là seront pour 2020.



## Fête de la musique

Encore une édition réussie de la Fête de la Musique. Le rendez-vous était donné aux ateliers municipaux où le groupe Ellé's Band, la chorale de la Marion et la chanteuse Meryll ont enchanté cette belle soirée d'été. Rien n'a manqué au programme: chants, danses, grillades concoctées par le bénévoles de Saint-Mélaine et feu de la Saint-Jean.



## Activités pédagogiques à l'école

L'année scolaire s'est achevée pour les 80 élèves de l'école Ar Milad.

C'est l'occasion d'un retour en arrière sur les activités pédagogiques du semestre.

Bien sûr, il y a les matières traditionnelles mais aussi d'autres disciplines qui contribuent tout autant à l'épanouissement et à l'ouverture sur le monde : chant, théâtre, arts, sciences, sport...

Chaque niveau a sa spécialité, l'histoire et la musique au cours moyen, les arts à la grande section et au cours préparatoire, la littérature enfantine chez les plus petits.

Au cours élémentaire, les fenêtres de la salle de classe ont vue sur les bois : c'est le domaine de la Ligue Protectrice des Oiseaux. On observe les oiseaux, on apprend à les reconnaître, on leur prépare de la nourriture quand vient le mauvais temps.

Les activités sont multiples. Nous en retenons quelques unes :

### Une rencontre avec un auteur pour la jeunesse.

Ainsi un auteur et illustrateur quimpérois, Yves COTTEN, vient échanger avec ses jeunes lecteurs qui connaissent bien ses livres. Une belle fresque de ses personnages orne désormais le mur de la classe, de sympathiques vaches, à la queue leu leu, chacune a sa forme et son caractère : Marguerite la coquette, Aglaé la pipelette...

### Si on allait au musée...

Justement, le musée du Faouët présente son exposition «Entre terre et mer». La médiatrice a choisi parmi les œuvres exposées quelques tableaux qu'elle commente plus précisément aux enfants. La séance se termine par des ateliers en lien avec le thème de l'exposition. Des petites vidéos sont réalisées.

### Et pourquoi pas du théâtre.

Un metteur en scène, Olivier LETELLIER, intervenant en milieu scolaire, a pour projet de créer un spectacle à destination du jeune public à partir de 4 ans.

Son but, faire aimer le théâtre au travers de textes simples et accessibles aux enfants.

Un partenariat se met en place avec la DRAC et le théâtre du Strapontin de Pont-Scorff qui accueille en résidence Olivier LETELLIER accompagné d'un auteur, Antonio CARMONA, et d'un comédien, Jérôme FAUVEL. L'école Ar Milad est volontaire pour participer à ce projet qui se déroule sur deux années. A deux reprises, une semaine durant, les artistes vont à la rencontre des enfants pour recueillir leurs impressions et expressions sur les textes en cours d'écriture qui seront interprétés ultérieurement sur la scène du Strapontin par un comédien et un «circasien» (qui pratique les arts du cirque).

Le premier texte, c'est l'histoire de Bastien Sans Main, un enfant qui reste à l'écart des autres; le second, celle

de Nathan Longtemps, dont la maman est malade et qui oublie son petit garçon...

Pour mener à bien toutes ces réalisations, des soutiens y compris des financiers sont nécessaires et l'équipe enseignante dispose de plusieurs outils :

- Le réseau des asphodèles : c'est un regroupement avec l'école du Faouët pour faire ensemble des activités : voir des films, faire une sortie (à Poul Fétan, au manoir de Kernault par exemple).

- Le CAP, centre d'action pédagogique de Roi Morvan Communauté, pour toutes les activités culturelles et la chorale.

- L'USEP pour toutes les activités sportives et la danse.

- Et l'amicale laïque.

Saluons ici l'engagement des enseignantes et de la directrice, Christine HOTTE qui, depuis septembre 2010, a œuvré sans compter au service de l'école. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

A la rentrée, c'est Anne-Sophie LAISNE qui prend la direction de l'école.

Bel été à tous!



Sortie à Poul Fétan.



Au stade.



Activité théâtre.

## À la cantine : du bio dans les assiettes



Concernant la restauration scolaire, la loi Egalim du 30 octobre 2018 imposera au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- Au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.
- Et au moins 50 % de produits bénéficiant de labels ou issus de circuits courts.

Sans attendre cette échéance, la cantine scolaire atteint déjà ces objectifs.

La commune est aussi inscrite dans une démarche d'amélioration de la qualité des denrées servies au restaurant et de réduction de l'impact environnemental de l'activité par le biais de formations du cuisinier et des négociations menées auprès des fournisseurs.

Pascal BANIEL, responsable du restaurant, était également le premier à bénéficier du programme de réduction du gaspillage alimentaire initié par Roi Morvan Communauté.

À la rentrée, le prix du repas enfant sera de 2,80 €. Prix qui reste modéré en regard de la qualité des menus.

La médiathèque en ce début d'année a proposé une artothèque dans ces lieux, beaucoup ont pu admirer la trentaine d'œuvres originales proposées par 5 artistes de la région de Vannes. Dix familles se sont laissées tenter par l'emprunt d'une de ces gravures. L'opération sera reconduite début 2020 avec une autre réserve. Dans le cadre du prêt de l'artothèque, une initiation à la linogravure a été proposée aux CM de l'école Ar-Milad. Leurs créations ont abouti à une belle exposition.

Le thème de la différence, a fait germer au mois de mars :

Exposition « ma terre est ma couleur » ;

Rencontres et aussi projection du film « Bienvenue Mister Chang » (l'histoire de Maryse CHANG, une jeune hmong exilée avec ses parents à Lanvénege) avec la présence de l'une des réalisatrices Laëtitia GAUDIN-LE PUIL.

Pour réchauffer le mois d'avril, Anne LE SOMMER de Baden a exposé ses toiles aux couleurs éclatantes et naïves.

En juin, la troisième édition de la vente de livres en partenariat avec la vieille école et d'autres actions tournées vers l'environnement comme la fabrication de produits ménagers ou encore la confection de sac en tissus récup' ont été appréciés du public.

La médiathèque, c'est aussi des animations-bricolages tout au long de l'année autour des histoires pour les enfants sur divers thèmes comme : La Chine, les poules, le printemps..., speaking coffee, tricot-thé, initiation informatique...

Rendez-vous cet été 2019 avec « les gueules d'artistes » de Joël LE FLOCH qui orneront les murs. Vous pourrez vous relaxer tout en les admirant puisque l'opération

« biblio transat » est reconduite. Des animations gratuites sont proposées aux enfants tous les mercredis du mois d'août à 17h : « Kézako dans la valise à so ? » (Histoires-contes à partir de 3 ans).

A noter dès à présent dans vos agendas, le spectacle-contes du 23 octobre (vacances de la toussaint), tout public et gratuit.

On vous propose de découvrir ou redécouvrir ces moments sur le site officiel de Lanvénege : [www.lanvenegen.fr](http://www.lanvenegen.fr). Cliquez sur le lien médiathèque.

Horaires :

Lundi au vendredi 9h - 12h et 14h30 - 16h30.

Mercredi 9h - 12h et 14h30 - 18h.

Samedi 9h - 11h30 et 14h - 18h.

Dimanche 10h - 12h.



Médiathèque de Lanvénege.

02 97 34 41 42

